Offices et Réunions

Église cathédrale. — Confrérie du Très Saint-Sacrement. — Jeudi prochain, 4 octobre, à 8 heures du soir, réunion générale, allocution par M. le chanoine Olivier, procession et salut solennel.

CHAPELLE DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION. — Vendredi 5 octobre, premier vendredi du mois, messes à 6 h. 1/2 et à 7 heures. Exposition du Très Saint-Sacrement. Le soir, à 4 heures, réunion des Associés de la Garde d'Honneur; sermon par M. l'Aumonier de la Communauté, recommandations, salut et distribution des billets-zélateurs.

A partir de samedi 29 septembre, les messes seront retardées d'une demi-heure. Le dimanche, la première messe se dira à 7 heures, la seconde à 8 h. 1/2. Les autres jours de la semaine, la première messe se dira à 6 h. 1/2, la seconde à 7 heures.

Pendant le mois d'octobre, il y aura tous les soirs salut et réci-

tation du chapelet à 5 heures.

Les vendredis 12, 19 et 26 octobre, la messe de 7 heures sera dite pour les pécheurs inscrits au Cadran de la Miséricorde.

Chapelle de Notre-Dane-sous-Terre (Monastère de l'Esvière). — Mardi 2 octobre, messe à 7 h. 1/2 à l'autel de saint Antoine.

Jeudi 4, fête de Notre Saint-Père saint François. Indulgence plé-

nière, absolution générale.

A 4 h. 1/2 le sermon sera donné par le R. P. Léopold de Chérancé, capucin; il sera suivi d'un salut solennel et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche, 30 septembre, ouverture du mois du Saint-Rosaire. Tous les dimanches et fêtes, récitation du chapelet et des prières

d'usage à 4 h. 1/4; la semaine, à 4 h. 3/4.

CHAPELLE DES PÈRES CAPUCINS. — 4 octobre. Fête de saint François d'Assise. Messes à 6 h. 1/2 et à 7 heures. Vêpres à 2 h. 1/2, suivies du panégyrique du saint, par un P. Dominicain de la résidence d'Angers. Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

CHAPELLE DU CHAMP-DES-MARTYRS. — Dimanche 30 septembre,

messe à 8 heures et salut à 4 heures.

Dimanche 7 octobre, à 2 heures, pèlerinage de la Congrégation des Enfants de Marie de l'Evêché, sous la direction de M. le chanoine Baudriller, vicaire général.

Pendant le mois d'octobre, une messe est dite tous les jours à 7 heures. Elle est ordinairement précédée et suivie de plusieurs

autres messes.